



MARS 2022

PAGE 1

BAULNE INFO N° 105



102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Fax 01 64 57 64 57

Mèl

baulne.mairie@wanadoo.fr

Bureaux ouverts

**Les lundi, mardi, jeudi
et vendredi**

**de 9h30 à 11h45 et de
15h00 à 17h45**

**Le samedi de 9h30 à
11h45**

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Au conseil municipal, Etat civil, Recensement 2022 focus	2
Distributions colis	3
Elections, Nouveaux arrivants, Urbanisme, PLU, Rempoisonnement	4-5
Concours maisons illuminées, Classe de neige,	6-7
Environnement, Patrimoine, les étangs	8-9
Baulne et son histoire, Lutte contre le harcèlement scolaire,	10-11
Lutte contre le cyber harcèlement, Recrutements,	12-13
Un geste pour l'environnement, qualité de l'air, Piège contre les frelons asiatiques	14-15
ABV, Carte taxi CD91, Ateliers numériques, nouvelles activités	16-17
Informations santé, Guides touristiques de la région, Informations pratiques	18-19
Agenda 2022 mairie, Tribune	20

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme je l'évoque chaque année à la même époque, l'arrivée du printemps nous rend plus optimiste qu'à l'ordinaire et ceci, conjugué à la diminution des contraintes sanitaires que nous avons connues encore ces dernières semaines, nous pourrions nous sentir mieux. Mais nous sommes dans une situation qui est loin d'être réjouissante car, comme vous le constatez, la guerre en Ukraine semble devoir durer. Ces événements dramatiques ont cependant permis à beaucoup d'entre nous de faire preuve de générosité. Je remercie donc chacun pour les dons que nous avons pu ainsi faire acheminer au profit de la population ukrainienne.

Pour revenir à notre échelle locale et pour continuer à répondre aux préoccupations de plusieurs d'entre vous, je rappelle quelques points déjà évoqués à de nombreuses reprises dans le passé. Ainsi, les incivilités, qui sont très souvent le fait d'une minorité, posent toujours autant de problèmes. A ce sujet, il me paraît plus efficace de les signaler à la mairie de vive-voix, par courrier postal ou électronique que d'utiliser les réseaux sociaux où les remarques et/ou les commentaires sont très souvent à la fois contradictoires et polémiques. Habituellement, une réponse est apportée lorsque vous utilisez la procédure, que je suggère, ce qui n'est pas le cas sur les réseaux sociaux !

Par ailleurs, je rappelle que la voie

publique n'est pas destinée à recueillir toutes sortes de déchets, pas plus qu'elle n'est prévue pour un usage personnel. Ainsi, concernant le stationnement, les places matérialisées peuvent être utilisées par tous et je demande à chacun, dans la mesure du possible, que les véhicules soient stationnés à l'intérieur des propriétés. Cela concerne bien sûr, en particulier, ceux qui utilisent plusieurs véhicules. Je vous invite vivement à ne pas faire preuve d'incivilité pour le bien de tous.

Le civisme est une qualité bien utile dans tous les domaines de notre vie quotidienne et, si elle paraît « ringarde » aux yeux de certains, elle facilite pourtant grandement nos relations au sein de notre société, pour un peu que nous y ajoutions de la tolérance à l'égard de « l'autre ».

Comme vous le constatez à la lecture de cette publication, nous voulons améliorer notre environnement, en particulier, en faisant respecter les règles en vigueur. Même si cela ne plaît pas à certains, nous défendrons toujours l'intérêt général au détriment des intérêts individuels.

Je vous remercie de votre attention et, en espérant votre compréhension, toute la municipalité se joint à moi pour souhaiter que les prochaines semaines nous permettent de profiter pleinement de nos espaces naturels auxquels nous sommes si attachés.

Très bon printemps à chacun de nous.

Jacques BERNARD

Une collecte en soutien au peuple Ukrainien a été réalisée. Un grand élan de solidarité et de générosité de la part des Baulnois, s'est manifesté. 3,5m3 de vêtements, couvertures, alimentation sèche, produits d'hygiène, etc., ont été récoltés que la Protection Civile et d'autres associations s'efforcent d'acheminer auprès de la population Ukrainienne.



Au Conseil Municipal

Au Conseil Municipal du 16 décembre 2021

Voté à l'unanimité

- ◆ Base du temps de travail annuel pour les agents 1607 h,
- ◆ Recrutement de trois vacataires agents recenseurs.



Au Conseil Municipal du 16 février 2022

Voté à l'unanimité

- ◆ Acquisition des parcelles AL 144 – AL 162 – AL 163,
- ◆ Autorisation de conclure et authentifier l'acte administratif d'acquisition des parcelles AL 144 – AL 162 – AL 163,
- ◆ Charges locatives de la location d'un pavillon au 66 rue des Saussaies,
- ◆ Approbation de la convention de groupement de commandes relative à l'acquisition, l'installation et la maintenance de photocopieurs multifonctions entre les communes de Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Nainville-les-Roches et la Communauté de Communes du Val d'Essonne,
- ◆ Modification de lots de pêche à la location,
- ◆ Prise en charge par le locataire du lot 221 des frais de démolition et de nettoyage de l'annexe,
- ◆ Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

Au Conseil Municipal du 04 mars 2022

Voté à l'unanimité

- ◆ Attribution d'une subvention en faveur de l'Ukraine

État civil

NAISSANCE :

Le 28/12/2021 STEENS Valentin
 Le 14/02/2022 BIZET Tim
 Le 07/03/2022 LEBIOT METAUT Lia



MARIAGE :

Le 26/02/2022 Monsieur ARDILLON Sébastien et Madame ARNAUD Nadia
 Le 19/03/2022 Monsieur VIGNET Thomas et Madame BUNOUST Chloé



DÉCÈS :

Le 31/12/2021 Madame CHARBONNIER Jocelyne 75 ans
 Le 15/03/2022 Madame BRYON Christine née EYBOULET 65 ans



Recensement 2022 - focus

- ◆ 736 logements repérés sur la commune
 - ◆ 91,71 % ont répondu à l'enquête dont 67,39 % par internet
 - ◆ 8,29 % ont été impossibles à joindre ou ont refusé de répondre.
- Le résultat chiffré (nombre d'habitants) n'est pas encore connu, nous vous informerons dans un prochain bulletin. Nous vous remercions de votre participation.



Distribution des colis



Les traditionnels colis de Noël ont été distribués par les élus le 23 décembre à nos anciens.

Cette année encore nous n'avons pas pu, malheureusement, du fait de la situation sanitaire, organiser le repas du mois de janvier. Toutefois, nous avons à cœur de maintenir ce moment convivial qui permet aux Baulnois de se retrouver.

Pour la seconde année consécutive, pour garder un lien et permettre de célébrer la nouvelle année, une distribution de produits du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et d'une composition florale a été faite aux plus de 65 ans.



Élections

Nouvelle carte d'électeur : un QR code pour accéder à toutes vos démarches



En vue de la prochaine élection présidentielle et des législatives de 2022, la nouvelle carte électorale envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales est dotée d'un QR code. En scannant ce QR code, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur. Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes de scrutin.

À quoi sert ce QR code ?

Le QR code qui figure sur les nouvelles cartes électorales renvoie au site elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi facilement :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 4 mai 2022, sur les listes électorales, pour les législatives ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin ;
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles. Il ne sert qu'à orienter l'usager vers le portail internet dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.

Voici les dates limites d'inscription sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives.

- En ligne : Jusqu'au 4 mai 2022
- En mairie ou par courrier : Jusqu'au 6 mai 2022.

A compter du 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur, inscrit sur les listes électorales d'une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Rappel des dates des prochaines élections :

- ♦ **10 avril** Premier tour élection présidentielle - **24 avril** Deuxième tour élection présidentielle
- ♦ **12 juin** Premier tour des élections législatives - **19 juin** Deuxième tour des élections législatives

Nouveaux arrivants à Baulne

Rappel : Nous invitons les nouveaux arrivants à se faire connaître auprès de la mairie. Nous vous donnons rendez-vous pour le pot d'accueil qui sera organisé le 20 juin pour se rencontrer.

Urbanisme

Déclarations Préalables :

- ♦ Installation de velux, 34 rue des Saussaies, arrêté du 27/12/ 2021





Avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Il est procédé à une enquête publique sur les dispositions du plan local d'urbanisme pour une durée de 33 jours à compter **du 14 mars 2022 et jusqu'au 15 avril 2022 inclus**.

Monsieur Nicolas POLINI, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Versailles.

Les pièces du dossier (PLU), ainsi qu'un registre d'enquête sont à disposition en mairie de Baulne aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement leurs observations sur le registre d'enquête. Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet de Baulne (<http://www.ville-baulne.fr>) onglet « Urbanisme/PLU ».

Toutes informations relatives à ce dossier pourront être obtenues à la mairie.

Les observations, propositions et contre propositions du public pourront être également adressées par correspondance, ou par mail (baulne.mairie@wanadoo.fr) à l'attention du commissaire enquêteur en Mairie de BAULNE, siège de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public à la Mairie. Elles devront parvenir avant la clôture de l'enquête pour être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie les :

Lundi 14 mars 2022 de 9 h 30 à 11 h 45

Jeudi 31 mars de 15 h 00 à 17 h 45

Vendredi 15 avril de 15 h 00 à 17 h 45

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Baulne le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Au terme de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en Mairie. L'approbation du P.L.U. sera prise par le Maire et son Conseil Municipal.

Rempoissonnement des étangs

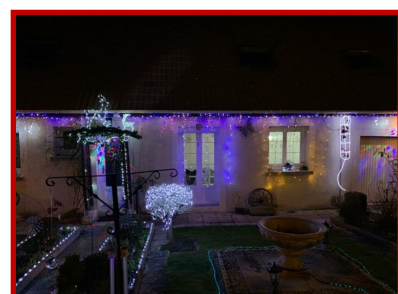
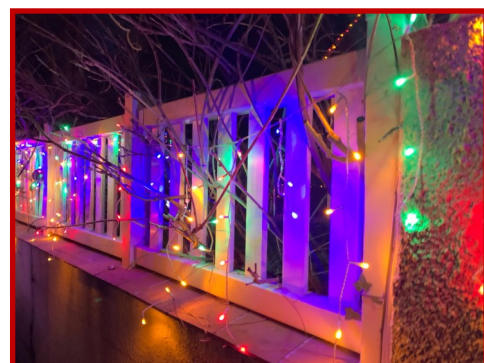
Le 20 janvier a eu lieu le rempoissonnement de nos étangs avec différentes variétés et tailles (Gardons, Sandres, Brochets, Carpes).

Cette opération de rempoissonnement permet de remettre de la diversité d'espèces dans nos étangs, d'assurer une faune et permettre de maintenir un volume de poissons à nos pêcheurs.

Bonnes pêches dans nos étangs !



CMJ : Le concours des maisons illuminées



Notre CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a initié le concours des maisons illuminées. 14 participants ont répondu à l'appel en rivalisant de guirlandes, Père Noël et autres décorations lumineuses.

Le jury, constitué de nos jeunes du CMJ, a fait le tour de la commune le vendredi 17 décembre pour apprécier ces belles décorations qui illuminaient notre village. Merci à nos jeunes pour cette belle initiative.

L'annonce des résultats, qui devait avoir lieu le 22 janvier en mairie autour d'une galette, a été repoussée suite à la reprise épidémique de fin d'année. Cette annonce sera faite dans les prochaines semaines lors d'un moment convivial.

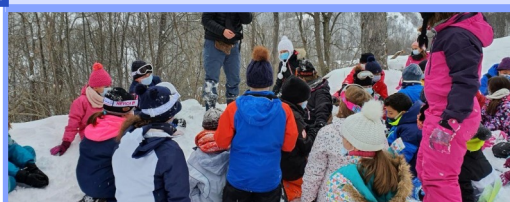
La classe de neige



Le départ en car



Les sorties découvertes



Les cours de ski sous le soleil



La classe de neige est un rendez-vous que la municipalité s'attache à maintenir au fil des ans pour permettre aux enfants qui n'ont pas l'opportunité de partir aux sports d'hiver de découvrir la nature de nos montagnes, la faune, la flore et le ski en partenariat avec l'Education Nationale.

L'édition 2022 pour les classes de CM1 et CM2 a été conditionnée à l'évolution de la Covid ainsi que les directives sanitaire, mais a pu être maintenue même si les masques étaient de rigueur.

Les 30 enfants ont été encadrés du 7 au 16 janvier par Mme GUITTIER (directrice d'établissement), Thierry, Valérie et Michèle, nos accompagnateurs. Nous tous les remercions pour avoir participé à cette aventure et permettre aux enfants de partir malgré ce virus qui rythme et contraint nos vies depuis deux ans.

Les parents d'élèves ont salué l'engagement de nos quatre accompagnateurs lors de leur retour par quelques présents (fleurs, chocolats, bouteilles de vin, cartes et beaucoup d'applaudissements).



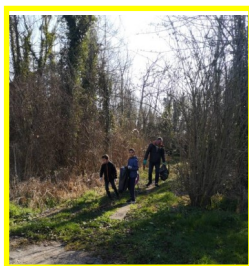
Patrimoine - Environnement

Opération « je nettoie mon village »



Dimanche 20 mars 2022 s'est déroulée l'opération de nettoyage de notre village, des étangs à la porte de Baulne, en passant par ses différentes rues. Cette initiative a un but curatif, en rendant nos rues et notre environnement plus propres, où les masques se sont fait « une place », mais où les mégots, bouteilles et autres déchets rentent malheureusement encore présents. Nous espérons, cependant, que ce type d'opération aura également un but préventif, pour que chacun s'aperçoive qu'un geste individuel peut avoir un impact sur son environnement. Merci aux participants et aux nombreux enfants.

Prochaine opération en juin lors d'Essonne Verte Essonne Propre.



Les points d'apports volontaires

- ◆ Comme de plus en plus souvent, lorsque les points d'apport volontaire sont pleins, certains se sentent obligés de faire partager à la communauté leurs poubelles.
- ◆ Seuls les containers sont ramassés lors des collectes, les détritiques variés en dehors sont laissés et à la charge de la commune.
- ◆ Pour assurer un village propre, c'est notre personnel qui procède au retrait (se charge du nettoyage) de ces déchets complémentaires (merci à eux!).
- ◆ Le point d'apport volontaire est à orientation des déchets recyclables ; les ordures et encombrants, eux ne font pas partie du lot !

Message à destination de ces personnes indélicates :

- ⇒ Merci de respecter la voie publique en rapportant chez vous ou à la déchèterie vos déchets lorsque les points d'apport volontaire sont arrivés à saturation.
- ⇒ Merci de respecter notre personnel dont les activités ne sont pas de ramasser vos détritiques.



L'élagage des peupliers dans les étangs



Une campagne d'élagage a été effectuée, pour les 11 peupliers qui bordent le chemin d'accès au parking desservant les étangs n° 2 et 3. Ces arbres, de plusieurs dizaines de mètres, nécessitaient une coupe préventive, afin d'éviter, lors de vents forts, ou tempête, un éventuel déracinement et tomber sur les personnes, les accès et/ou chalets.

Les travaux de nettoyage dans les étangs



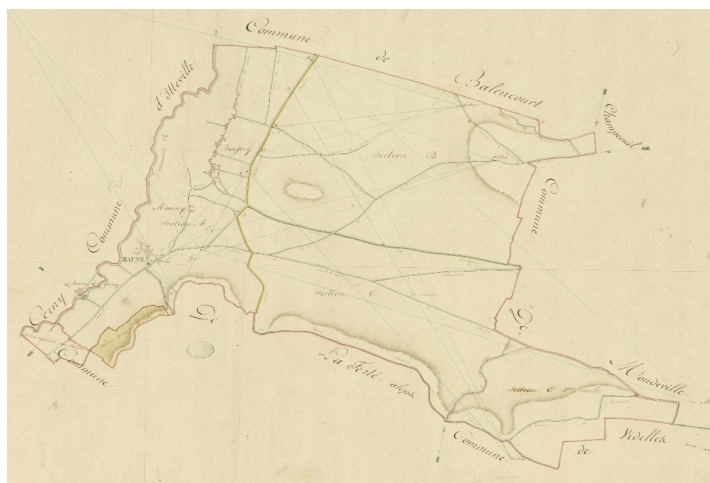
Le travail de la Commission Patrimoine et environnement porte ses fruits. Comme prévu, l'ensemble des annexes de l'étang numéro 1 a été repris et nettoyé en totalité. De nouveaux espaces de promenades près de l'Essonne, de pique-nique et de coins de pêche sont accessibles.

La même action a débuté sur l'étang numéro 2 sur lequel certaines zones sont d'ores et déjà dégagées. Ces espaces seront libérés en totalité d'ici la fin de l'année 2022.

Baulne et son histoire



Plan d'intendance – Fin du XVIIIè –
Archives départementales de l'Essonne



Plan cadastral 1817 – Archives départementales de l'Es

La fin du XVIIème et le début du XVIIIème siècle ont vu sous le règne de Louis XIV le début de la cartographie du territoire du royaume de France que nous connaissons sous « Cartes de Cassini », dynastie de cartographes/topographes qui ont œuvrés pendant près de 60 ans sur l'ensemble du territoire national.

Baulne n'a pas échappé à cette cartographie nous permettant ainsi de visualiser les bâtiments immuables de notre village (notre église, la ferme du Mosnil, le moulin du Gué, certains corps de fermes, ...), ainsi que ceux disparus comme la léproserie Saint Lazare l'Hermitage, qui se serait établie sur notre commune vers les XIIème et XIIIème siècle à l'emplacement de l'actuel 58 bis Route de Corbeil.

L'étude de ces cartes nous permet également de voir l'évolution de l'écriture des villes, villages, hameaux, ...

Notre village a vu son nom modifié au fil des siècles, Baulne s'étant écrit Beaunes et quand le Mosnil (ferme de l'actuelle salle des fêtes) était orthographié Mosny.

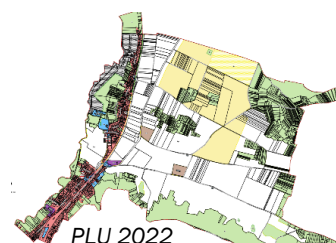
Les siècles passent et les cartographies se modifient, le Plan Local d'Urbanisme étant la version actuelle des Cartes de Cassini.

Mosny

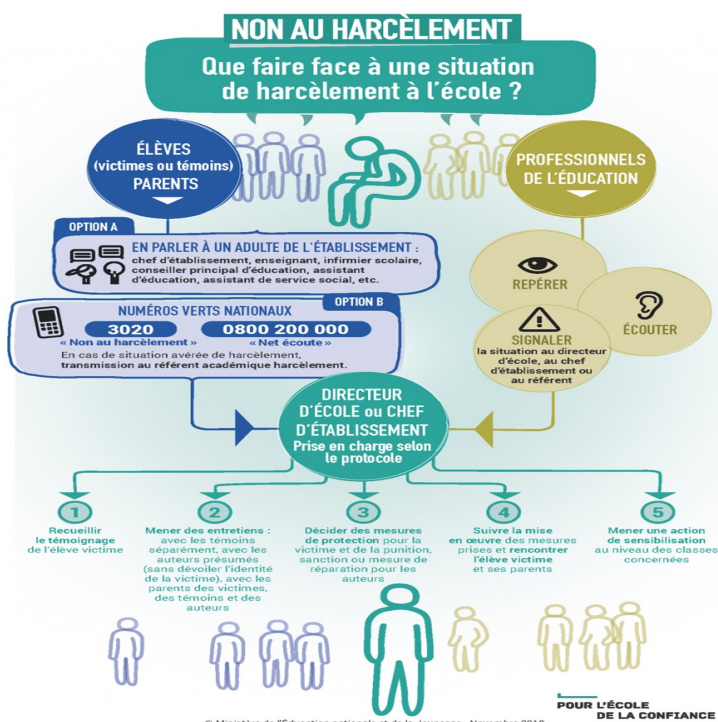
léproserie Saint Lazare
l'Hermitage

Beaunes

Carte de Cassini



Lutter contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement



Mon enfant est victime de harcèlement

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales et/ou morales (surnoms méchants, insultes, moqueries, brimades, rejets du groupe...), des violences physiques (bousculades, coups), des vols, il est victime de harcèlement. Lorsque ces mêmes faits se déroulent sur les réseaux sociaux, par SMS ou par courriel, on parle de cyberharcèlement. Les conséquences peuvent être graves (baisse des résultats scolaires, perte de l'estime de soi, décrochage scolaire, profond mal être).

Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

Que pouvez-vous faire ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions !

Prenez rendez-vous avec la direction de l'école, du collège ou du lycée. Exposez en détail ce que subit votre enfant. Vous pouvez vous aider de la fiche de repérage pour noter ce que vous avez constaté. Demandez quelles sont les actions menées, les mesures prises pour protéger votre enfant et les réponses proposées pour prendre en charge le problème.

- **Si la situation est avérée**, l'établissement scolaire mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence. Informez-vous régulièrement sur le suivi de la situation de votre enfant ainsi que sur les actions menées au sein de l'établissement pour lutter contre le harcèlement.
- **Contactez un délégué de parents d'élèves** pour réfléchir au partenariat possible entre les parents d'élèves et l'établissement pour prévenir le harcèlement et améliorer les relations entre élèves.
- **Si vous hésitez** à joindre l'établissement ou que la résolution du problème vous semble lente, vous pouvez contacter le référent harcèlement académique en utilisant le **numéro vert 3020**.
- **Votre enfant peut craindre de parler** : rassurez-le, demandez-lui ce qu'il souhaite, expliquez-lui que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser la violence qu'il subit.

Agissez pour que cette violence ne touche plus votre enfant ou d'autres enfants

- Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes vécus par votre enfant. Dialoguez ouvertement pour connaître : faits et éventuels auteurs et témoins. Le harcèlement est souvent constitué de petits incidents qu'il est utile de mettre par écrit afin de mieux cerner la situation. Notez la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, les réactions de votre enfant face à cette situation. Gardez aussi les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...). Si besoin, faites-vous aider par un délégué des parents d'élèves.

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

N° VERT "NON AU HARCÈLEMENT" : 3020

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

Lutter contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, Suite...

Mon enfant est victime de cyberharcèlement

Les enfants et les adolescents passent beaucoup de temps sur internet, sur leur téléphone et leur ordinateur. Ils échangent avec leurs pairs, notamment des contenus (images, vidéos, etc.), via les réseaux sociaux mais également les jeux en réseau. Si votre enfant subit des violences sur internet (réseaux sociaux, courriel) et/ou sur son téléphone portable, on parle de cyberviolences. Souvent, les violences en ligne s'enracinent dans des phénomènes de violence existant au sein du groupe de pairs.

Si ces cyberviolences, - insultes, moqueries, humiliations, menaces, diffusion de rumeurs et/ou d'informations à caractère privé, usurpation d'identité, etc., - sont intentionnelles et se répètent, on parle de cyberharcèlement. Si votre enfant ne parle pas de violences subies mais qu'il se replie sur lui-même, s'il a des réactions inhabituelles lorsqu'il consulte son téléphone portable par exemple, s'il semble isolé, s'il est nerveux, anxieux, fatigué, s'il rencontre des problèmes de sommeil ou des troubles du comportement alimentaire, il peut être victime de harcèlement ou de cyberharcèlement. Leurs conséquences peuvent être graves (isolement, perte de l'estime de soi, baisse des résultats scolaires voire décrochage, profond mal-être).

Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !

Que pouvez-vous faire ? Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions !

- **Signalez les contenus, les messages, les commentaires qui portent atteinte à votre enfant.** La plupart des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, Twitter, YouTube...) permettent de signaler les cyberviolences, mais les enfants et les adolescents ne le savent pas toujours. Si vous avez du mal à trouver les formulaires en ligne, vous pouvez vous connecter à la plateforme Pharos : (www.internet-signalement.gouv.fr) ou au site Point de contact (www.pointdecontact.net) pour signaler les contenus illicites.
- **Prenez rendez-vous avec l'école, le collège ou le lycée de votre enfant afin de faire part de la situation, de manière détaillée.** Généralement, le cyberharcèlement est lié à des violences entre pairs : des élèves peuvent être impliqués. L'équipe éducative pourra vous aider à prendre en charge la situation, à accompagner votre enfant et à trouver des solutions si ce sont d'autres élèves qui sont auteurs des cyberviolences.
- **Vous pouvez agir avec votre enfant en l'encourageant à parler de ce qu'il vit, en lui demandant ce qu'il souhaite.** Vous pouvez lui expliquer que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser les violences qu'il subit. Vous avez le droit de déposer plainte.

Agissez pour que cette violence ne touche plus votre enfant ou d'autres enfants

Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes vécus par votre enfant. Dialoguez ouvertement pour connaître les faits et les éventuels auteurs et témoins, qui sont parfois identifiables sur internet. Le cyberharcèlement est constitué de plusieurs types d'incidents : réalisez des captures d'écran des situations qui, en ligne, portent atteinte à votre enfant. Si besoin, faites-vous aider par un représentant des parents d'élève ou un membre de l'équipe éducative.

Ce qu'il est déconseillé de faire

Dans les deux cas, ne tentez pas de gérer vous-même le problème en contactant le ou les auteur(s) des faits : cela pourrait aggraver la situation.

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez-le :

N° vert "NET ÉCOUTE" : 3018, Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Un nouveau point d'entrée pour signaler toute situation de cyberharcèlement et prise en charge rapide ! Téléchargez l'application 3018 (iOS ou Android).



La gendarmerie recrute

Rejoignez les Classes Prépas Talents : Une préparation idéale aux concours d'officier de Gendarmerie. Vous êtes titulaire d'un bac +5, boursier ou en droit de l'être ?

La Gendarmerie nationale vous aide à passer les concours officiers et ceux de la fonction publique.

Pour intégrer une des 4 classes Prépas Talents (CPT) vous devez :

- être de nationalité française ;
 - être âgé de 26 ans au plus à la date du dépôt de candidature ;
 - avoir accompli un parcours universitaire dans des conditions matérielles, géographiques ou familiales difficiles (faible revenu des parents, bourse d'études etc.) ;
 - être titulaire d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ;
- à la date d'intégration à la classe Prépa Talents : être titulaire d'un diplôme ou titre conférant le grade de Master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au [niveau 7 \(nouvelle nomenclature\)](#).

Les inscriptions sont ouvertes **chaque année entre le 15 février et le 15 mai** et s'effectuent en ligne.

[Recrutement en ligne \(interieur.gouv.fr\)](http://interieur.gouv.fr)



JOB 91.fr

Job91.fr, c'est quoi ?

Le Département de l'Essonne se dote d'un outil innovant ! Cette plateforme permet à ses utilisateurs, bénéficiaires du RSA ou entreprises, de trouver par géolocalisation un emploi ou des candidats sur le territoire essonnien. Simple d'utilisation, elle met en valeur les aptitudes des demandeurs d'emploi et offre aux employeurs une visibilité sur les compétences des candidats, en adéquation avec leurs besoins.

Vous cherchez un emploi

En tant que bénéficiaire du RSA, vous êtes engagé dans des démarches de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle. Avec Job91.fr, le Département se mobilise pour trouver l'emploi qui vous correspond. Inscrivez-vous vite en quelques clics et découvrez les offres d'emploi près de chez vous.

- Étape 1 : cliquez sur « Je m'inscris » pour activer votre compte grâce à votre code unique
- Étape 2 : vérifiez vos informations personnelles
- Étape 3 : complétez votre profil et créez votre CV pour consulter et candidater aux offres d'emploi.

Vous trouverez les informations sur [guide_connexion_job91.pdf](#)

A.S.A.M.D.T.A

URGENT RECRUTE !

Aide à domicile à temps complet spécialisé dans le service à domicile auprès de particuliers.

Travail itinérant sur le secteur du sud de l'Essonne. Véhicule et Permis B.

Compétences Qualités professionnelles : Autonomie. Rigueur. Sens de l'organisation.

Type de contrat : Contrat à durée déterminée pouvant évoluer vers un CDI

Durée hebdomadaire de travail : 35H00 HEBDO. Salaire brut indicatif : Mensuel de 1610€ à 1800€

Renseignements par tél : 01.64.57.77.61 ou par mail : asam.cerny@wanadoo.fr

Adresse : 8 rue Degommier - 91590 CERNY

Petit geste pour notre planète et notre santé



Cramailotte

(Confiture de fleurs de pissenlit)

Avec l'arrivée du printemps, les pissenlits fleurissent nos campagnes. Profitez-en pour confectionner une délicieuse cramailotte, cette confiture de grand-mère à base de fleurs de pissenlit. Partagez un moment convivial en plein air et au soleil, avec vos proches. Partez à la cueillette entre 12h et 15h, lorsque les fleurs sont les plus épanouies. Privilégiez les zones éloignées des champs et des bords de route, pour récolter des pissenlits avec le moins de traitements possibles en provenance de leur environnement. Préparez alors vos pissenlits immédiatement pour en conserver toutes les saveurs.

Ingrédients pour 3 personnes

- 365 belles fleurs de pissenlit
- 1,5 l d'eau
- 2 oranges non traitées
- 2 citrons non traités
- 1 kg de sucre en poudre



Préparation 1h00 et Cuisson 1h45 min

1. Choisissez des fleurs de pissenlit bien ouvertes. Lavez-les à l'eau claire. Ôtez les tiges et retirez la base verte pour ne conserver que les pétales. Faites-les sécher quelques heures, au soleil si vous pouvez.
2. Lavez les agrumes et prélevez leur zeste. Coupez ensuite les oranges et les citrons en rondelles.
3. Placez les fleurs dans une bassine à confiture avec l'eau, les morceaux d'agrumes et les zestes. Faites cuire durant 1 heure après les premiers frémissements.
4. Filtrez la préparation et ajoutez-y le sucre. Faites cuire 45 minutes supplémentaires jusqu'à ce que la cramailotte épaississe pour avoir une consistance assez proche de celle du miel.
5. Vérifiez la cuisson en utilisant la méthode de la goutte. Déposez une goutte de confiture sur une petite soucoupe. Attendez quelques secondes et pivotez la soucoupe à la verticale. Votre confiture est cuite si la goutte a gélifié rapidement et ne s'étale pas. Au besoin, poursuivez la cuisson jusqu'à obtenir la bonne texture.
6. Versez la préparation dans des pots en verre que vous aurez préalablement ébouillantés. Fermez-les et retournez-les immédiatement pour stériliser la confiture. Remplacez les pots de cramailotte à l'endroit lorsqu'ils seront complètement refroidis. Conservez-les à l'abri de la lumière.

Qualité de l'air

Quels véhicules peuvent rouler à Paris et dans la métropole du grand Paris ?

Depuis le 1^{er} juin 2021, les véhicules de catégorie Crit'Air 4 (vignette de couleur bordeaux) ne sont plus autorisés à circuler à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86 et non plus seulement dans Paris. Il s'agit des véhicules de norme Euro 3, des diesels d'avant 2006 et des motos d'avant juillet 2004. Les véhicules de la catégorie Crit'Air 3 sont encore autorisés à rouler dans la Métropole du Grand Paris jusqu'au début de l'année 2023.



Frelons asiatiques

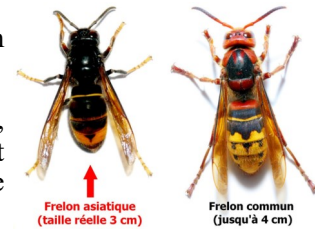
Frelon asiatique : un piège à faire soi-même

Les frelons asiatiques vont commencer à sortir d'hibernation : **c'est maintenant qu'il faut agir !**

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique se multiplie et est un prédateur de nos abeilles mais aussi un danger pour nous.

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen (appelé aussi "Crabos") qui, lui, est peu agressif avec l'homme, sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire. Le frelon européen en doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.

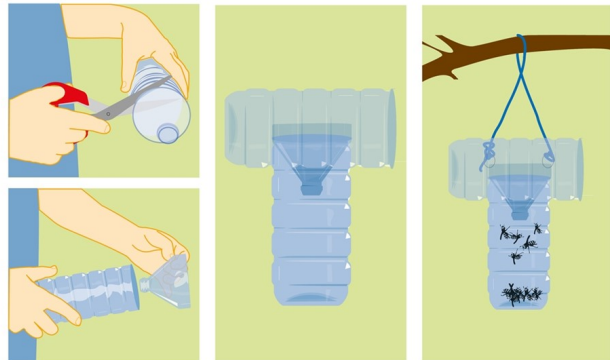


Fabriquer un piège 100 % récup'

Une action préventive précoce plutôt que curative cet été

La période de février à avril est cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines... Et pourquoi pas, avec un piège à faire soi-même !

"Pas besoin de faire compliqué ! Vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus".



L'appât recommandé ? Alcool et sucre

L'alcool et le sucre, les frelons asiatiques en sont friands (contrairement aux abeilles), et ce, quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (pas de miel, bien sûr, cela attirerait les abeilles...).

Vin blanc, bière, sirop de grenadine, cassis... à chacun son cocktail qui fera mouche ! "Là-encore, faire simple. On peut utiliser du panaché efficacité prouvée depuis de nombreuses années !".

Où l'installer ?

"S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin, commencez par-là, car c'est ici que les fondatrices vont venir". Selon la taille de votre jardin, placez un ou plusieurs pièges. Calez-les bien pour éviter qu'un animal ne les renverse.

On peut les suspendre à un arbre ou les poser.

Les nids primaires se développent à hauteur d'homme, d'enfant même (sous une table, le toit d'un garage, dans une haie...). Enfin, quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer.

Faire attention au nid !

Ne vous approchez jamais d'un nid habité : le frelon présente un danger, surtout près de son nid. Les nids peuvent se trouver dans des endroits protégés comme dans le garage, la cabane à outils, le rebord d'une véranda ou d'un balcon.

Si vous en observez un, appelez un professionnel pour le détruire.





L'A.B.V

Des nouvelles de l'A.B.V. !

La covid nous a malheureusement contraint à reporter notre concours de belote et notre après-midi jeux de société. Nous les avons d'ores et déjà reprogrammés.

- ⇒ Le 9 avril après midi pour le carnaval et la chasse aux œufs en collaboration avec la municipalité,
- ⇒ Le 16 octobre pour le concours de belote.
- ⇒ Le 30 octobre pour notre traditionnel vide grenier.
- ⇒ Le 20 novembre pour notre après-midi jeux de société.

Entre temps nous travaillons sur une manifestation en extérieur avec les beaux jours qui reviennent.

Notre atelier d'arts poursuit son activité chaque mardi après-midi à la salle polyvalente.

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 27 septembre à 19h00 à la salle Polyvalente Paul Pouteau.

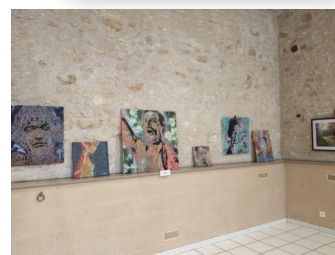
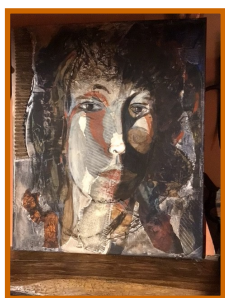
N'hésiter à nous rejoindre sur [facebook](#) ABV Baulne, ou à nous contacter par mail : assobaulneville@yahoo.com

Le bureau ABV

Retour sur le Salon d'Arts

Après deux années d'interruption dues à la pandémie le salon d'art organisé par l'A.B.V. et sa section « Arts Plastiques » s'est tenu les 19 et 20 mars derniers à la salle Pouteau. On a pu y voir un peu plus d'une centaine d'œuvres diverses et variées réalisées par les membres de l'atelier et par un bon nombre d'artistes invités venus de la commune et de ses environs. Toutes les techniques étaient à l'honneur : Peinture, dessin, aquarelle, pastel, photographie et sculpture.

Vendredi 18 au soir un vernissage convivial et sympathique a permis aux artistes et aux élus de se rencontrer dans la bonne humeur et de remettre à l'un d'eux le prix de la municipalité. La manifestation s'est achevée dimanche soir en espérant que les visiteurs ont été satisfaits et en faisant déjà des projets pour l'an prochain.



Bravo à tous les artistes

Carte taxi CD-91

Depuis le début de cette année, les Chèques Taxi sont remplacés par la Carte Taxi.

C'est une aide de 250 euros, offerte aux essonnais, pour pouvoir bénéficier des services des artisans taxi, partenaires du Département de l'Essonne et du service PAM91 (transport collectif à la demande, d'adresse à adresse, pour les personnes en situation de handicap).

La Carte Taxi s'adresse au même public que la Carte Navigo Améthyste (non cumulable) :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Les personnes appartenant au monde combattant de plus de 60 ans ;
- Les personnes handicapées percevant l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H.).

Pour obtenir cette nouvelle Carte Taxi, le bénéficiaire peut faire sa demande auprès de notre C.C.A.S. ou bien auprès du département de l'Essonne :

- Sur www.essonne.fr/economie-amenagement-mobilites/mobilites/les-aides-aux-transports en complétant le formulaire en ligne ;
- Par courrier en envoyant le formulaire accompagné des pièces justificatives à la Direction des transports et de la mobilité, boulevard de France – Evry-Courcouronnes – 91012 Evry Cedex.



Ateliers numériques

Afin de favoriser l'égalité d'accès aux ressources numériques et à l'information, votre Espace France Services vous propose régulièrement des **formations gratuites** ouvert à tous publics.

⇒ Cycle d'ateliers « ordinateur »

⇒ Cycle d'ateliers « smartphone et tablette »

Cycle mensuel de séances de 2 heures (groupe de 6 personnes maximum)

Pour s'inscrire :

1. Je m'inscris auprès de l'Espace France Services (EFS)

- par téléphone au 01.64.93.76.61
- où à l'accueil à la CCVE

2. Je reçois par la poste ou par email le livret du stagiaire contenant toutes les informations pratiques concernant les ateliers.

Pour toutes informations complémentaires : esf@ccvalessonne.com ou par téléphone 01.64.93.76.61.



Laurent Demarly

07 49 76 59 27

laurent.demarly@ldcoaching.fr

GÉRER LE STRESS
SOFT SKILLS
CONNAISSANCE DE SOI
COACHING D'ÉQUIPE
INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE
COACHING SCOLAIRE



EMCC FRANCE
European Mentoring & Coaching Council



Nouvelles activités sur la commune

JONATHAN PLOMBERIE CHAUFFAGE (JPG)

Téléphone : 07.72.50.98.48

jonathanplomberiechauffage91@gmail.com

RC 794153015



L'Empreinte Végétale

Maître compostrice & Zéro déchet

Mon site : www.lempreintevegetale.fr

Adresse : 69bis rue de Boigny à Baulne

Contact : contact@lempreintevegetale.fr



Informations santé

La gratuité du dépistage du test du VIH est généralisée depuis le 1er janvier 2022



L'expérimentation « *Au Labo Sans Ordo* » (ALSO), mise en place à Paris et dans les Alpes-Maritimes en 2019, est généralisée depuis le 1er janvier 2022. Réaliser un test de dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est désormais possible sans avance de frais et sans ordonnance dans tous les laboratoires de biologie médicale.

L'Etablissement Français du Sang rappelle aujourd'hui avec force et gravité l'importance du don de sang dans le système de santé publique : **10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients** dont une grande majorité trouve dans les transfusions sanguines la seule alternative pour être soignés.

Si vous avez la possibilité de donner votre sang, la prochaine collecte sur le territoire de la CCVE :

- **A Itteville**, Gymnase Marcel CERDAN - Route du Bouchet, le vendredi 8 avril de 15h à 19h

Restez mobilisés !

Toutes les informations sur le site :

Donneurs - Don du sang : [l'EFS lance un appel d'urgence vitale à la mobilisation](#)



Guides Touristiques de la région - « Envie de balade »

La CCVE a édité un nouveau guide du tourisme # Evasion Val d'Essonne. Un patrimoine d'exception à découvrir au gré de vos envies. Des exemplaires sont à votre disposition en mairie à l'accueil. Vous pouvez le télécharger sur

[Le guide du tourisme - CC Val d'Essonne \(valessonne.fr\)](#)



Le guide des îles de Loisirs 2022 est paru. Profitez des îles de loisirs, véritables oasis de verdure au cœur d'une région très urbanisée. Découvrez les nombreux sports de plein air, et les activités qui peuvent y être pratiqués. Rdv sur le site www.iledefrance.fr

Et en le téléchargeant sur [Guide_des_iles-de-loisirs_2022.pdf \(iledefrance.fr\)](#).



Retrouver toutes les balades sur l'application « balades Parc naturels IDF » ou sur le site <http://rando.pnr-idf.fr/> Mais aussi celles des autres Parcs naturels régionaux d'Île de France.



Balade nature !

Informations pratiques



SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

Pré-plainte en ligne


- Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur internet


- Signaler tout contenu ou comportements illicites sur internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

www.internet-signalement.gouv.fr

Trouver une brigade ou commissariat


- Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Connaître ses points restant sur le permis de conduire


- Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tip/>

Brigade numérique gendarmerie


- Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Rendez-vous en ligne


- Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45

<https://annuaire.service-public.fr/>

Djihadisme


- Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).

0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables.

www.stop-djihadisme.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire


- PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte.

Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

psi.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche

Violences sexuelles et sexistes


- Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.
- Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Tranquillité vacances


- Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.

Escroqueries sur internet


- THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance...).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !



Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr





Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvais





Essonne Mobilités

L'inclusion par la mobilité

Essonne Mobilités : une association pour la mobilité, l'insertion et l'emploi au service des Essonnien.nes

Essonne Mobilités, c'est quoi ?

L'association Essonne Mobilités est née en juin 2016 du constat que de nombreux Essonnien.nes se voyaient obligés de refuser des emplois ou des formations pour des raisons de mobilités. De ce fait, un mouvement collectif s'est créé avec des acteurs issus des secteurs de la mobilité, de l'insertion et de l'emploi sur le territoire, pour trouver ensemble des solutions à cette problématique. Pour plus d'informations, retrouvez Essonne Mobilités :

www.essonnemobilites.fr

contact@essonnemobilites.fr

Tel : 01 69 16 11 69

L'agenda 2022 Mairie - Dates à retenir

Agenda 

- ◆ **9 avril** Carnaval et chasse aux œufs
- ◆ **10 avril** *Premier tour élection présidentielle*
- ◆ **24 avril** *Deuxième tour élection présidentielle*
- ◆ **8 mai** Commémoration du 8 mai 1945
- ◆ **20 mai** Pot pour les nouveaux arrivants dans la commune
- ◆ A définir Essonne Verte Essonne Propre
- ◆ **12 juin** *Premier tour des élections législatives*
- ◆ **19 juin** *Deuxième tour des élections législatives*
- ◆ **25 juin** Kermesse scolaire
- ◆ **2 Juillet** Fête des voisins : fête de la musique
- ◆ **24 septembre** Opération de nettoyage sur la commune N°2
- ◆ **15 octobre** Remise des récompenses des maisons fleuries et des diplômes des médailles du travail
- ◆ **30 ou 31 octobre** Fête Halloween
- ◆ **11 novembre** Commémoration de l'Armistice de 1918
- ◆ **22 décembre** distribution des colis de Noël

Tribune « Baulne Renouveau »